

CAUDAN

magazine municipal

*Projet de requalification
du coeur de ville*



**GRAND
ANGLE**

P06

Travaux d'élargissement
de la RD 769



Octobre 2023 N° 07

P.11

Gestion différenciée des espaces verts

P.20

Nouveaux points de services postaux



- 03 Édito
- 04 Travaux - Urbanisme - Affaires économiques
- 10 Bienvenue
- 11 Environnement
- 12 Affaires scolaires et transports
- 13 Enfance et jeunesse
- 16 Sport et vie associative
- 18 Vie sociale
- 19 Pratique - État civil
- 20 Communication - Culture - Évènementiel
- 21 Chroniques de la majorité et de la minorité
- 22 Actualités
- 24 Recette de saison



- **Directeur de la publication** : Fabrice VELY, Maire de Caudan.
- **Directrice adjointe de la publication** : Charlotte CARO, adjointe en charge de la communication et de la culture.
- **Création et impression** : Imprimerie Icônes. Imprimé à 3350 exemplaires.
- **Rédaction** : Fabrice VELY, Maire de Caudan ; Christophe ALLAIN, premier adjoint - Finances ; Jérôme ROUILLON, adjoint aux Travaux - Urbanisme - Affaires économiques - Agriculture ; Sandrine LE ROUX, adjointe à l'Enfance - Jeunesse ; Olivier BENGLOAN, adjoint à la Vie Scolaire - Transports ; Martine DI GUGLIELMO, adjointe aux Affaires Sociales - Solidarités - Handicap ; André LOMENECH, adjoint à l'Environnement - Patrimoine bâti - Sécurité - Personnel ; Marie-Pierre LE CHEVILLER, adjointe au Logement Social ; Claude LE QUELLENEC, conseiller délégué au Sport - Vie associative - Sécurité routière ; service communication.
- **Crédits photos** : services municipaux et élus, Adobe Stock, Dessin en couverture : Gérard Darris, urban sketcher.



Chères Caudanaises, chers Caudanais

Nous sommes déjà à mi-mandat municipal et nombre de projets structurants sont lancés. Ils vont progressivement adapter la commune aux enjeux démographiques, climatiques, sociaux et économiques des années à venir.

Face à l'augmentation de nos charges énergétiques, nous avons pris en mars dernier la difficile décision d'augmenter les taux de taxes foncières de 5%. C'est la première augmentation depuis 2004 et ce sera la seule du mandat. Malgré cette hausse, Caudan reste et restera la commune de Lorient Agglomération la plus clémente pour le contribuable local. Conscients de l'effort supplémentaire demandé aux propriétaires, nous assumons cette hausse afin de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour nos investissements à venir, destinés à répondre aux besoins des Caudanais.

La requalification du quartier de Pont-Youan avance bien et sera achevée avant la fin du mandat. Notre maison d'assistantes maternelles ouvrira en janvier prochain pour offrir 16 places supplémentaires d'accueil des tout-petits. Nos écoles publiques ont été complètement rénovées énergétiquement. Plusieurs programmes immobiliers sont en préparation pour offrir, à court et moyen termes, des logements en accession et en location aux Caudanais y compris deux programmes à destination de nos seniors.

Lancées il y a un an déjà, les études de requalification de notre mairie et du cœur de ville ont franchi une étape importante avec la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée à un groupement de bureaux d'études spécialistes en aménagements urbains, programmation de travaux, ingénierie environnementale et acoustique. La première phase d'études et de concertation a retenu le scénario de la construction d'une nouvelle mairie à proximité de l'actuelle. Les motivations de ce choix sont urbanistiques, financières, de mobilités mais aussi pour mieux répondre à

nos ambitions en matière d'accessibilité et de sobriété énergétique. L'espace public sera redessiné.

Une phase d'enquête vient de s'achever pour recueillir les attentes et besoins des élus, des agents, des commerçants et de la population. Les cabinets qui nous accompagnent vont travailler sur ces remontées pour établir des principes d'aménagements répondant à ces attentes. D'autres étapes préalables aux travaux suivront et la perspective finale nous amène au-delà de ce mandat. Il est important de programmer dans le temps les différentes phases en cohérence avec nos capacités d'investissement et de portage des projets.

Nous aurons l'occasion d'échanger avec vous sur les projets en cours ou à venir lors de rencontres sur le terrain les 4 et 18 novembre prochains. Venez à ces rendez-vous près de chez vous, nous sommes à votre écoute pour toujours améliorer et adapter nos politiques à vos besoins.

Fabrice Vély
Maire de Caudan
Vice-Président de Lorient Agglomération

Paotred ha merc'hed kaezh Kaodan,

Arru omp e-kreiz hor respetad dija hag e-leizh a raktresoù frammus zo bet boulc'het. En arbenn ag ar raktresoù-se e c'hello ar gumun bout e-tailh da respont tamm-ha-tamm da zalc'hoù ar boblañs, an hin, ar gevredigezh hag an ekonomiezh.

E miz Meurzh paseet, a-gaoz da gresk hor c'hargoù energetek, hor boa kemeret an diviz diaes da greskiñ feurioù an taos àr ar font a 5%. Ar c'hresk kentañ e oa a-c'houde 2004 hag an hani nemetoñ ag ar respetad e vo. En desped d'ar c'hresk-se, Kaodan a chom hag a chomo ar gumun madelezusañ ag an Oriant Tolpad evit ar baeerion tailhoù lec'hel. Ni a oui a-walc'h e c'houlennamp ur striv oc'hpenn get ar berc'henned, mes ur c'hresk sammet mat eo evit gelliñ kenderc'hel da argantiñ a-walc'h a draoù hon-unan evit hor postadurioù da zonet, ha respont evel-se da ezhommoù tud Kaodan.

Chanter adkempenn karter Pont Youann ac'h a mat àr-raok hag achu e vo kent dibenn ar respetad. Hon ti skoazellerezed-mamm a zigoro a-benn miz Genver get 16 plas oc'hpenn evit degemer ar re bitik. Hor skolioù publik zo bet renevezet penn-da-benn a-fet an energiezh. Meur a brogramm madoù diloc'h zo àr brientiñ evit kinnig da dud Kaodan lojerisoù da breniñ marc'had-mat ha da feurmiñ, àr verr pe grenn dermen, hag en o mesk ec'h eus daou brogramm evit an dud henañ.

Setu daou vlez zo dija e oa bet roet lañs d'ar studioù evit gwelet penaos adkempenn hon ti-kêr ha kreizig-kreiz kêr, hag ur bazenn a bouez zo

bet graet pandeogwir emañ bet fiziet ar gefridi skoazell da vestroniezh an oberiadur en ur strollad burevioù studi doazh àr an terkiñ-kêr, ar programmiñ labourioù, an ijinouriezh endroel ha klevedoniell. Da-heul lodenn gentañ ar studioù hag ar c'hendiviz ec'h eus bet choazet sevel un ti-kêr nevez e-tal an ti-kêr a vremañ. Ar choaz-se zo bet graet evit abegoù kêraozerezh, argant, monedone hag evit kouchiñ gwell doc'h hor mennantez a-fet ar vonedusted hag ar sobrentez energetek. Adtreset e vo an tachad foran.

Achu eo al lodenn ensklask evit dastum c'hoantoù hag ezhommoù an dilennidi, ar wazourion, ar genwerzhourion hag an annezidi. Get ar burevioù-studi zo doc'h hon harpiñ e vo labouret àr an dastumadennoù-se evit sevel pennaennoù terkiñ hervez ar c'hoantoù-se. Pazennoù arall a vo e-raok roiñ lañs d'al labourioù ha ne vo gwelet an disoc'h namet àr-lerc'h ar respetad-mañ. Pouezus eo programmiñ al lodennoù dishañval en amzer hag e kempoell get hor peadra da bostiñ hag hon doazhoni da gas ar raktresoù da benn.

Tro hor bo da ziviz asambl genoc'h a-ziàr ar raktresoù àr ar stern pe da zonet, da-geñver kejadenoù àr an dachenn, d'ar 4 ha d'an 18 a viz Kala-goañv-mañ 'za. Dait d'an emgavioù-se, e-tal ho ti. En ho kourc'hemenn omp evit gwellaat hor politikerezhioù bepred hag evit o lakat da gouchiñ doc'h ho ezhommoù.

Fabrice Vély
Maer Kaodan
Besprezidant en Oriant Tolpad

Projet de la nouvelle mairie et de la requalification du centre-ville : concrètement, de quoi s'agit-il ?

La commune a engagé depuis un an une réflexion sur la requalification et la réorganisation du centre-ville. Cette étude est notamment l'occasion de questionner l'emplacement de la future mairie, et de redéfinir la place de chaque usager dans l'espace public. Réorganisation des stationnements, agrémentation des espaces dédiés aux piétons, déplacements doux, paysagements des espaces publics, attractivité commerciale : les axes autour desquels s'articule ce plan guide sont nombreux et devront permettre au centre-ville de Caudan de poursuivre son évolution au regard des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Les enjeux mis en avant dans l'étude préliminaire de revitalisation urbaine du centre-ville ont été présentés en réunion publique à la population le 11 mai dernier à la salle Jo Le Ravallec de Kergoff et ont fait l'objet d'une exposition sous forme de panneaux dans la salle des fêtes de la mairie dans les semaines suivantes.



significative les espaces publics, de manière à redonner plus de place aux végétaux et aux espaces de vies de manière générale. L'achat par la commune, il y a plusieurs années, des maisons et de leurs jardins jouxtant la mairie actuelle a permis d'ouvrir des perspectives bien plus larges pour les réaménagements des espaces publics. C'est une vraie chance pour la commune d'avoir su anticiper cette évolution.



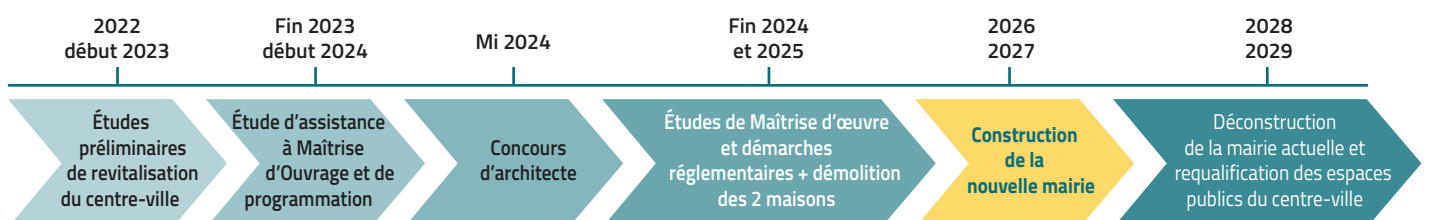
Pourquoi le choix préférentiel d'une nouvelle mairie ?

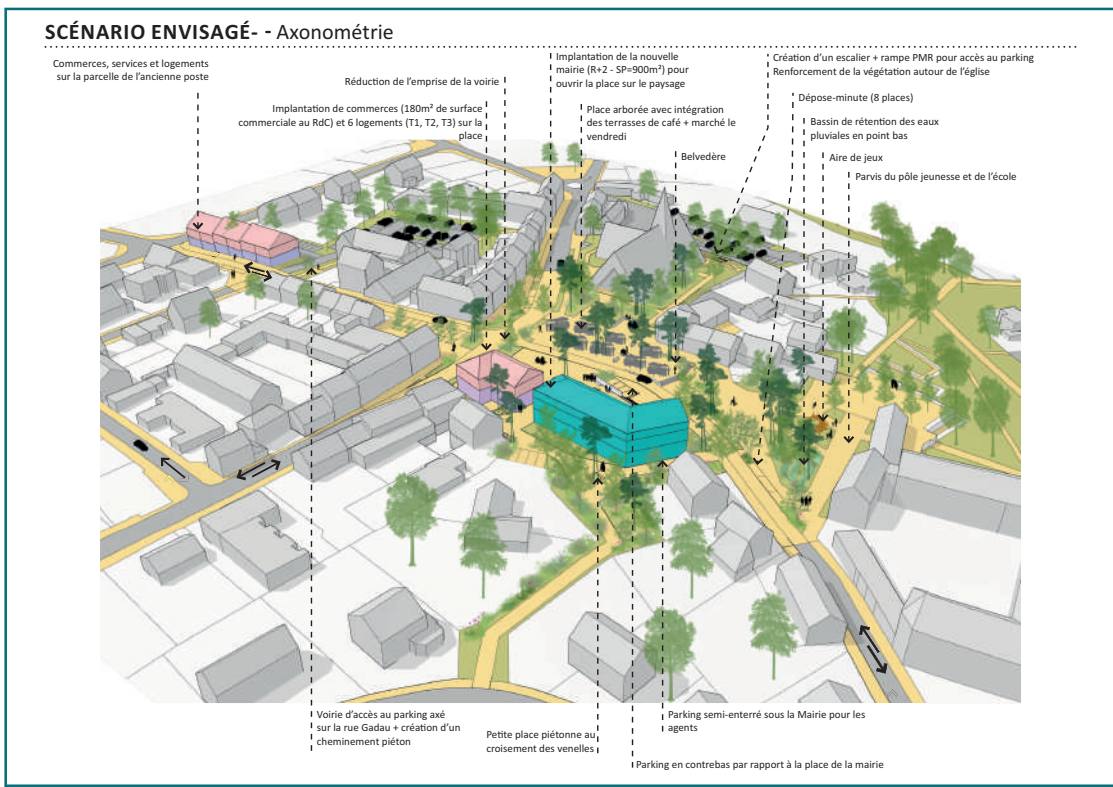
La première étape de ces aménagements concernera la nouvelle mairie, dont l'hypothèse d'une nouvelle construction a été préférée à celle d'une réhabilitation du bâtiment existant. La réhabilitation du bâtiment existant, envisagée dans un premier temps, a démontré un certain nombre de limites, tant sur la capacité technique d'adapter le bâtiment existant aux exigences souhaitées d'accessibilité au public, que sur le surcoût engendré par une telle rénovation.

La construction d'un nouveau bâtiment permettra au contraire de proposer un bâtiment à énergie positive, et d'adapter le bâtiment aux besoins qui seront identifiés pour accueillir l'ensemble des services administratifs et accueillir le public dans les meilleures conditions. Le nouveau positionnement de la mairie permettra par ailleurs de modifier de manière

Quel planning pour quelles étapes ?

Lors du conseil municipal du 6 septembre dernier, les élus ont attribué un marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage à un groupement constitué des bureaux d'études CERUR, Acoustique et Environnement et Motic. Ces études vont se dérouler jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2024 et auront pour finalité de définir les besoins d'équipement du futur bâtiment (services administratifs, regroupement avec le CCAS,



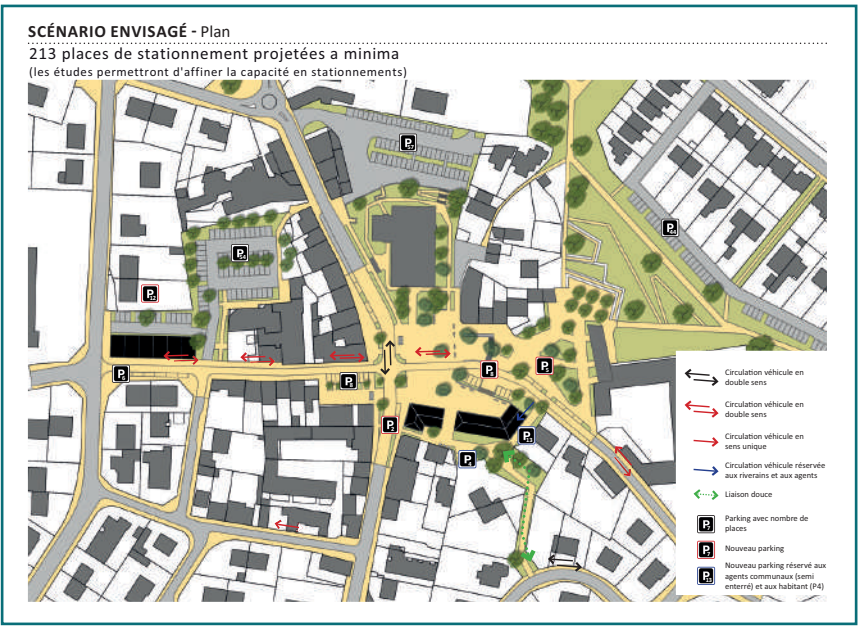


long et passionnant, qui permettra sans aucun doute de répondre aux enjeux climatiques, de déplacements et de qualité de vie de demain. La concertation avec la population organisée pour ce projet dès le mois d'octobre 2022 (balade urbaine, questionnaire, réunion publique, cahier de recueil des observations, enquêtes), sera poursuivie au fur à mesure de la définition du projet afin de garantir son adéquation avec les besoins des Caudanais.

intégration d'une agence postale communale, éventuels nouveaux services). La prise en compte de l'ensemble de ces éléments permettra d'aboutir à un programme technique détaillé, afin de pouvoir organiser dans le courant de l'année 2024 un concours d'architectes, afin de définir au regard des propositions architecturales, techniques et financières, l'équipe à laquelle la municipalité confiera la construction du bâtiment. Deux années minimum d'études et de démarches administratives seront nécessaires avant de pouvoir débiter la construction de la nouvelle mairie, qui pourrait s'étaler sur les années 2026 et 2027.

En conclusion

Ce projet engage la commune, ses élus et l'ensemble des habitants, dans un processus



Reconstruction de la mairie : les raisons d'un choix

La rénovation complète de la mairie (630m²) nécessitait malgré tout une extension (270m² environ) pour tenir compte des nouveaux besoins et du regroupement des services (mairie, CCAS, agence postale...). En agrégeant les coûts de réhabilitation de l'existant et ceux de la construction nouvelle, le montant est légèrement inférieur à ceux d'une reconstruction complète de 900m² et de la déconstruction de l'existant. Mais pendant les 2 ou 3 ans de travaux, la mairie doit continuer de fonctionner grâce à des locaux provisoires (type bâtiments modulaires). Les importants coûts de ces locaux provisoires rendent la solution de la reconstruction de la mairie plus économique. La mairie actuelle continue de fonctionner jusqu'à la livraison de la nouvelle mairie. Si on ajoute les coûts de fonctionnement réduits d'un bâtiment à énergie positive, la commune fait un choix économique gagnant doublé d'une forte ambition pour repenser les espaces publics à la faveur du déplacement de la mairie qui donnera au cœur de ville l'épaisseur qui lui manque aujourd'hui.

Les bureaux d'études ont aussi en charge la conservation éventuelle d'éléments patrimoniaux issus du bâtiment actuel.

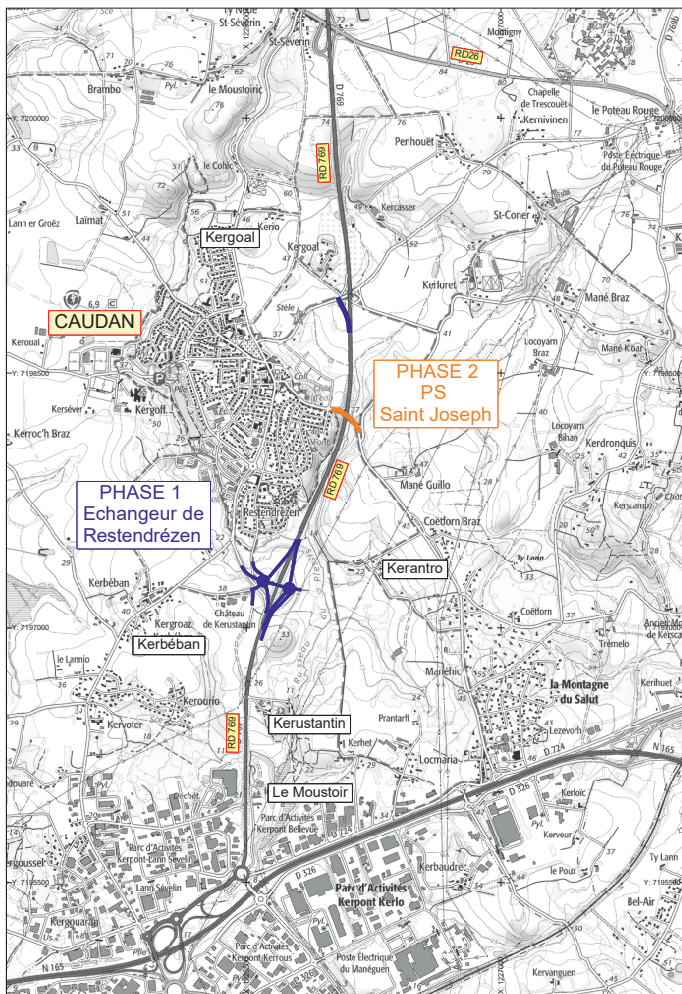
Lancement des travaux de mise à 2x2 voies entre Lann Sévelin et Kergoal

Le département du Morbihan va lancer, au printemps 2024, l'opération de mise à 2x2 voies de la route départementale n° 769 sur la section Sud, au niveau de Caudan.

**Quels sont les objectifs de ces travaux ?
Quels sont les bénéfices et les impacts pour les Caudanaises et Caudanais ?**

Pour le Département, il s'agit de la poursuite d'un grand chantier visant à améliorer la connexion entre le sud de la Bretagne (bassin de vie de Lorient) et le Centre Bretagne, vers Roscoff. Une première section entre Lorient avait déjà été réaménagée en 2008 au droit du village de l'Enfer. D'autres interventions ont eu lieu au Nord de Plouay : création de voies de dépassement en rampe, sécurisation de carrefours.

Chaque jour au droit de Caudan, entre 18 et 19 000 véhicules circulent sur cette voie dont les caractéristiques ne sont plus adaptées. L'enjeu est de sécuriser cet axe et d'en améliorer les conditions de circulation.



Les travaux consistent à :

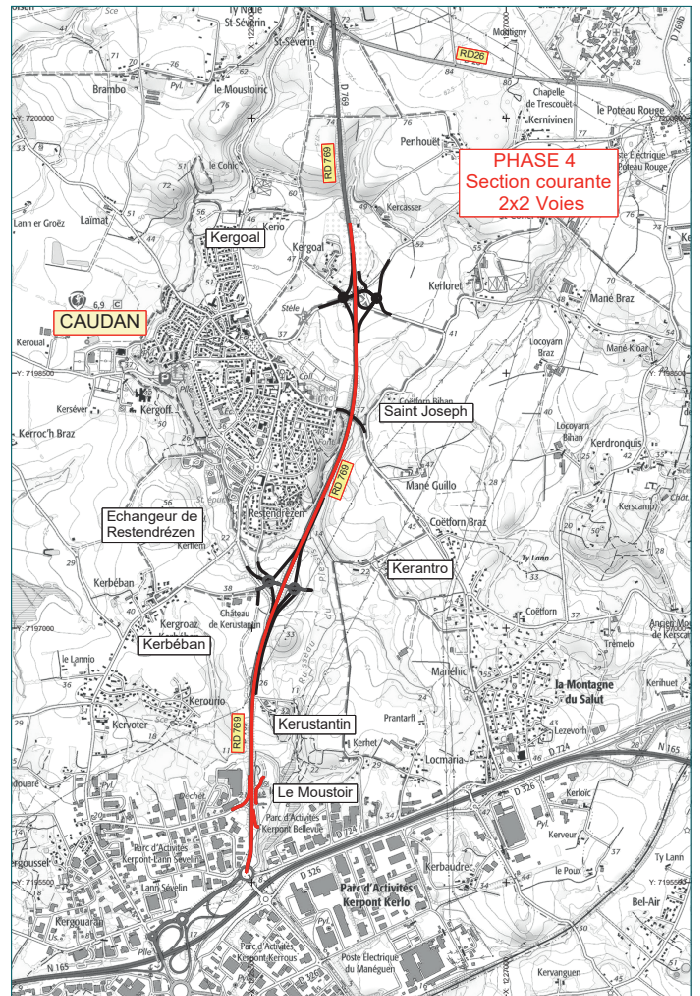
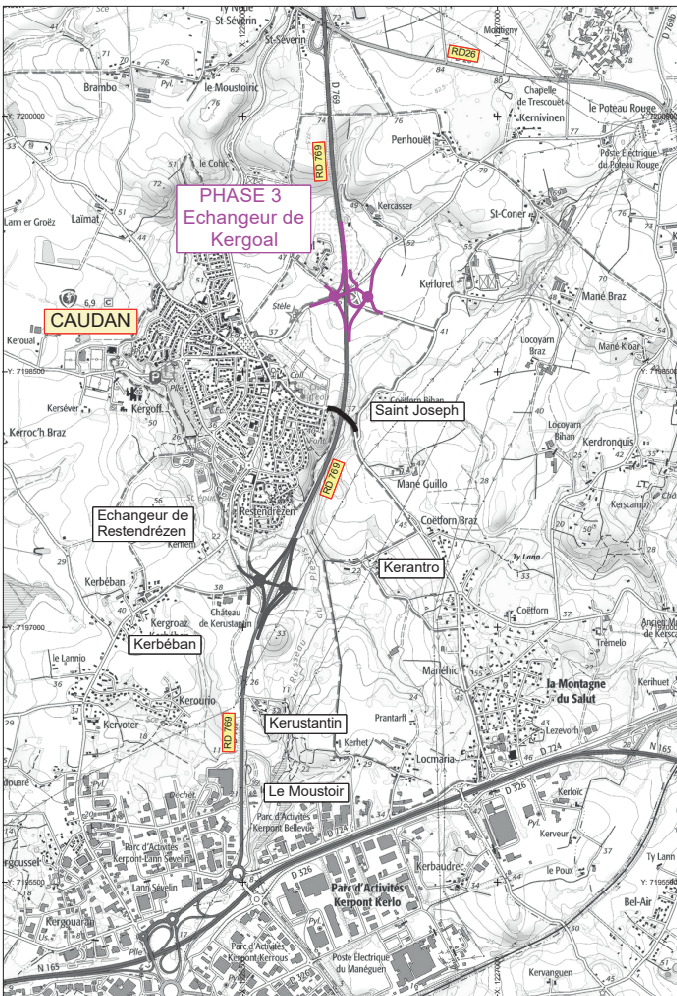
- passer la route bidirectionnelle actuelle à 2x2 voies (limitation à 110 km/h prévue dans les différentes autorisations mais 90 km/h demandé par le conseil municipal de Caudan avec entrée en vigueur au moment de l'ouverture) ;
- créer 2 points d'échange complets et sécurisés en lieu et place des existants, avec l'échangeur de Restendrézen et celui de Kergoal ;
- démolir et reconstruire le passage supérieur de Saint Joseph, avec l'aménagement d'une continuité cyclable dans le prolongement de la piste créée depuis la Montagne du Salut ;
- création d'une aire multimodale exploitée par Lorient Agglomération à Kergoal Est ;
- démolir et reconstruire le passage inférieur de Kergoal en y intégrant une continuité cyclable et piétonne vers l'aire multimodale ;
- supprimer les accès à niveau et les rétablir par ailleurs, notamment la voie latérale de Kerustantin et la desserte de l'exploitation bio des Vergers de Kergoal (construction d'un passage inférieur et d'un accès sécurisé) ;
- réaliser un réseau d'assainissement séparatif et des bassins de traitement et de rétention ;
- créer des passages petite faune en complément des cadres ;
- réaliser des protections acoustiques (protections réglementaires + protections complémentaires demandées et obtenues par la Commune) ;
- intégrer des éléments paysagers : modelages, plantations ;
- réaliser, au titre de mesures compensatoires, la réhabilitation de deux zones de remblaiement de zone humide (Kerantro et Kerustantin) ainsi que la reconfiguration du ruisseau du Plessis dans le marais de la Goden (reméandrage pour réalimenter la zone humide).

La réalisation des travaux sera décomposée en 4 phases

Une phase préparatoire débutera en octobre avec un diagnostic archéologique, la mise en œuvre de certaines mesures compensatoires (restauration de la zone humide de Kerantro), et les interventions sur le réseau gaz notamment. Le réaménagement va être réalisé en élargissement de la voie existante (côté opposé au centre-ville de Caudan) afin de réduire les impacts globaux. Ce choix nécessite une programmation fine des interventions pour maintenir le trafic.

1 Réalisation de l'échangeur de Restendrézen

La première phase, qui débutera en avril 2024 et devrait se terminer en 2025, consistera en deux chantiers. Le premier consiste à compléter l'échangeur existant de Kergoal avec une bretelle vers Lorient pour y reporter tous les accès à la Commune. Le second est la construction de l'échangeur de Restendrézen qui nécessite la fermeture des voies. Pendant les travaux de construction du passage supérieur et des voiries à l'Ouest, le trafic sera dévié sur une voie provisoire côté Est.



Dans le même temps, le boviduc situé juste au Sud, pour les bovins, sera partiellement démonté et remplacé par un passage inférieur à gabarit réduit permettant à la fois l'usage agricole et le franchissement par les piétons.

2 Réaménagement du pont Saint-Joseph

De 2024 à 2025, le pont Saint-Joseph sera démolé puis reconstruit plus large et équipé d'une piste cyclable côté Nord. Un passage pour les chauves-souris sera aménagé côté Sud avec la réalisation d'une bande enherbée et des écrans occultants sur les garde-corps.

3 Réalisation de l'échangeur de Kergoal

A partir de 2025, la construction de l'échangeur de Kergoal, au nord de la ville, débutera. Une aire de covoiturage sera aménagée côté Est.

Il s'agit de construire le nouveau passage inférieur pour y dévier le trafic, puis de remplacer l'ouvrage existant. Ensuite les accès existants seront démontés et remplacés par des bretelles d'échangeur. L'accès aux Vergers de Kergoal sera aussi refait dans cette phase.

4 Réalisation de la section courante

La phase 4 se déroulera de 2026 à 2028 : la route actuelle sera doublée.

Cette phase de travaux incorporera la réalisation de la bretelle d'accès à la ZA de Lann Sévelin et de dispositifs acoustiques.

La mise en service est prévue en 2028, avec deux voies par sens sur le tronçon de 3,8 km entre Lann Sévelin et

Kergoal ; un rabattement sur une voie sera réalisé à Kergoal au raccordement à la route existante.

La circulation de la RD769 ne sera pas coupée mais les travaux nécessiteront des modifications temporaires de la circulation sur la route départementale et les accès à Caudan, notamment lors des déplacements de réseaux cet hiver et au niveau de la rue Saint-Joseph pendant la seconde phase de travaux.

Des déviations seront proposées pendant la construction des échangeurs. Une bretelle d'accès sera réalisée à Kergoal pour pallier la fermeture de l'échangeur de Restendrézen en 2024-2025.

À l'inverse, à partir de fin 2025, il faudra passer par le sud pour entrer à Caudan, pendant les travaux sur l'échangeur nord à Kergoal.

Des dates plus précises d'intervention seront communiquées par le Département au fur et à mesure de l'avancement des études et des travaux.

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
 Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes
 et de l'aménagement
 Montant de l'opération : 18 M € (valeur 2019)
 Début des travaux : avril 2024
 Mise en service : fin 2028

Aménagement du quartier du Belvédère

Morbihan Habitat et la Ville de Caudan ont lancé un projet de rénovation urbaine qui répond à plusieurs enjeux, dont : favoriser la mixité sociale avec la création de logements en accession et de logements sociaux et inclusifs. Ce projet répond également à la volonté d'aménager des cheminements doux, de repenser la circulation dans le quartier et d'aménager des espaces de convivialité au cœur du quartier au profit des riverains et des futurs habitants.

Le projet repose sur deux phases de travaux :

- 1^{ère} phase (2023-2026) : construction d'environ 32 logements dont des logements locatifs sociaux, un domicile partagé et des logements en accession libre.
- 2^{ème} phase (à partir de 2027) : démolition de l'EHPAD le Belvédère avec son transfert sur le site voisin de Ti Aïeul ; construction d'environ 38 logements en accession libre et abordable ainsi que des logements locatifs sociaux.

Lors de chaque étape du projet, des échanges sont organisés avec les riverains afin de l'améliorer et de limiter la gêne due aux travaux.

Une nouvelle réunion publique a d'ailleurs eu lieu le 27 septembre dernier, afin de présenter aux riverains les prochaines étapes à venir. Une vingtaine de personnes sont venues échanger avec les élus et les représentants du bailleur social départemental.

Depuis 2020 et le lancement des premières réflexions, la municipalité et Morbihan Habitat sont attachés à organiser ces moments d'échanges.



Les prochaines étapes du projet :

Courant septembre, Lorient Agglomération a renouvelé ses réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Morbihan Habitat démarrera les travaux d'aménagement à partir de novembre 2023 pour quatre mois environ.

Un accès chantier sera créé depuis la rue de Kergoff pour se connecter à la rue du 6^{ème} Bataillon FFI. A terme, cet accès sera ouvert au public pour faciliter les déplacements au sein du quartier, conformément aux souhaits exprimés par les riverains dès le début de la concertation.

Le chantier du programme locatif social ne démarrera pas avant septembre 2024. Parmi les logements locatifs sociaux, un domicile groupé accompagné sera créé pour accueillir huit personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

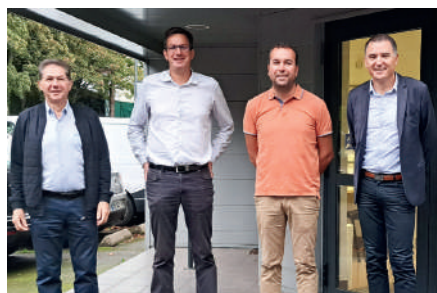
Un nouveau directeur des services techniques municipaux

À 42 ans, Arnaud Ribler vient de prendre la direction des services techniques de la ville de Caudan, suite au départ à la retraite de Patrice Horel.

Titulaire d'un DUT génie civil option bâtiment et d'une maîtrise en sciences et techniques de géoarchitecture, Arnaud Ribler a débuté sa carrière dans la fonction publique territoriale à la ville de Lanester en 2007.

Recruté par la ville de Caudan en 2022 au poste de directeur adjoint des services techniques municipaux, il occupe, depuis le 1^{er} septembre 2023, le poste de directeur des services techniques municipaux.

Outre la coordination, l'animation et la gestion des services techniques de la commune (équipe d'une vingtaine d'agents), Arnaud



a pour missions la préparation et la mise en œuvre des décisions municipales, la préparation et le suivi de l'exécution du budget, la programmation annuelle et pluriannuelle des opérations d'investissement, la mise en œuvre de la politique de gestion du patrimoine communal, l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises et le suivi des travaux, la mise en œuvre de la politique communale en matière de sécurité.

Extension de la Zone d'Activités Économiques de Kerpont à Caudan

Le projet d'extension de la zone de Kerpont-Est à Caudan, porté par Lorient Agglomération, s'étend sur un périmètre d'environ 38 hectares sur la commune de Caudan, en limite de la commune de Lanester. Cette extension est destinée à accueillir des activités artisanales et industrielles. Aucun commerce n'y sera installé.

Reconnu d'importance et d'enjeu régional, le pôle de Kerpont situé à Caudan et Lanester est le parc d'activités le plus important du département du Morbihan. S'étendant sur 350 ha, plus de 650 entreprises y cohabitent, représentant près de 9 300 salariés. Six secteurs d'activités sont représentés : industrie, construction, logistique et transport, commerce, automobile et sécurité-nettoyage.

Son positionnement géographique à l'Est du territoire de Lorient Agglomération, sa connexion directe avec la RN165 et la proximité avec la RD769 situent le pôle économique de Kerpont à 1h30 des grands centres urbains régionaux que sont Nantes, Rennes et Brest mais aussi en lien direct avec le Centre-Bretagne. Il est stratégique pour le territoire.

Ce projet d'extension est inscrit dans les priorités de Lorient Agglomération depuis 2006. Il est en constante évolution. Les diagnostics agricole, environnemental, urbain et paysager, les échanges avec les riverains, les rencontres avec les associations de défense de l'environnement, le dialogue avec les représentants des entreprises ou du milieu agricole mais aussi les évolutions réglementaires ont permis d'adapter et d'améliorer le projet.

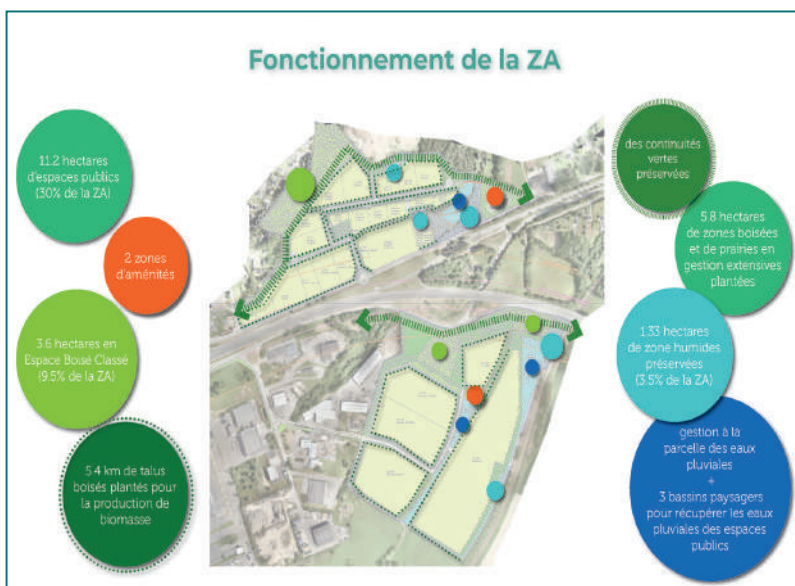
A titre d'exemple, plusieurs zones humides ou abritant des espaces protégés seront préservées à la faveur des nombreuses études menées durant ces dernières années. Des espaces de transition pour préserver le cadre de vie des riverains ont été ou seront créés (espaces boisés par exemple). La question des mobilités piétonnes et cyclables est prise en compte, des espaces publics (aires de pique-nique ou de covoiturage, vergers, crèche d'entreprises...) seront aménagés pour améliorer

le fonctionnement de la zone et son intégration dans la trame urbaine et paysagère existante.

Le besoin de foncier économique est très important sur le territoire de Lorient Agglomération. Plusieurs projets d'extension ou de création de zones sur l'ensemble du territoire (Plouay, Bubry, Kerchopine, Guidel, Quéven, Hennebont...) sont menés en parallèle du projet caudanais pour répartir l'offre nouvelle selon les besoins locaux. La densification des zones et l'optimisation des dents creuses menées depuis quelques années sur toutes les zones d'activités permettent de limiter fortement les besoins de consommation de foncier économique.

Néanmoins le projet développé sur Caudan est rendu indispensable pour maintenir l'attractivité du territoire. Son positionnement près des axes de transport, la grande taille des parcelles proposées n'ont pas d'équivalent ailleurs.

Le conseil municipal de Caudan a rendu un avis favorable à ce projet lors de la séance du 28 septembre dernier.



Quartier du Lenn Sec'h : nouvelle phase de commercialisation

La Commune a commencé à commercialiser 28 lots individuels sur la nouvelle phase de développement du quartier du Lenn Sec'h.

Ce quartier est en extension de l'agglomération existante et par conséquent proche des réseaux de transports, des établissements d'enseignement, des services publics, des équipements sportifs, associatifs et des commerces de proximité.

Le cahier des charges et les conditions de la commercialisation ont évolué par rapport aux phases précédentes : règles de construction, durée du processus d'acquisition, conditions de prix...

L'offre de lots est assez large puisque nous avons une quasi-totalité des lots sans mitoyenneté.

Les terrains ont une superficie comprise entre 315 et 511 m². Ils sont libres de constructeur.

Les lots sont vendus bornés, avec tous les réseaux en limite de propriété (y compris la fibre optique).

Plusieurs prix de commercialisation ont été fixés selon que les acquéreurs sont primo-accédants (4 lots à 170 € TTC le m²), construisent leur résidence principale pour y vivre pendant un certain délai (200 € TTC le m²) ou souhaitent réaliser une maison pour la louer ou sans s'engager sur la durée dans la propriété (230 € TTC le m²). Les prix indiqués sont établis hors frais de notaire.

Vous pouvez contacter la mairie (02 97 80 59 20) pour toute demande de renseignement ou de démarche d'engagement d'une future acquisition.

Vous pouvez adresser un message à l'adresse suivante : mairie@caudan.fr. Un dossier d'information vous sera alors adressé.

Bienvenue

L2R Métal

Après 5 ans de collaboration au sein de la même entreprise, Clément Riou et Gwenaël Le Roux décident de créer leur propre entreprise et s'associent. Ainsi, voit le jour la SARL L2R METAL située dans la zone de Bellevue à Caudan.

Leur principale activité est la création, la fabrication et la pose d'éléments métalliques : escalier, verrière, garde-corps, porte et volet coulissant, portail, ameublement, terrasse, etc. Ils proposent également la fabrication et la réparation de pièces en acier, aluminium et inox pour les industriels.

La société est ouverte aux professionnels et aux particuliers dans un rayon de 100 km autour de Caudan. Devis gratuit pour toute demande.



L2R Métal

75 rue Michel Marion, ZA de Bellevue 56850 CAUDAN

Clément RIOU : 07 89 26 84 93

Gwenaël LE ROUX : 06 79 99 66 36

E-mail : l2rmetal@outlook.fr

Facebook : L2R METAL / Instagram : l2r_metal /

LinkedIn : L2R METAL

Le Reflet des Îles Mahasambatra



Alexandre, Bandrou, 39 ans, évolue dans le domaine de la restauration depuis plus de 17 ans. Après avoir travaillé comme saisonnier, puis serveur barman et responsable de salle, il a réalisé son rêve d'enfant en s'installant à son compte.

Ses origines malgache et réunionnaise par son père ont fait de la cuisine des îles une culture, une tradition et avant tout une passion pour lui.

Ayant tout appris de sa grand-mère et de son père, il lui tenait à cœur de devenir traiteur pour des événements et tenir une boutique de vente à emporter.

Il a choisi d'ouvrir son commerce Le Reflet des îles « mahasambatra » à Caudan, où il vit depuis 4 ans et où il a trouvé un cadre de vie chaleureux.

Le Reflet des îles propose une cuisine traditionnelle malgache et créole sous différentes formules à emporter. Alexandre assure également un service traiteur à l'occasion d'événements.

Le Reflet des îles

3, rue de la Libération 56850 Caudan.

Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi, jeudi : 11h-13h30 et 18h-20h
- Vendredi : 11h-13h30 et 16h-20h

Fermeture les samedis, dimanches et lundis (prestations extérieures)

Tél. 06 29 16 59 25 / Mail : lerefletdesiles@hotmail.com

Facebook : Le Reflet Des Îles Mahasambatra

Gestion différenciée des espaces verts

La commune a souhaité instaurer un **plan de gestion différenciée** pour l'entretien de ses espaces verts afin de prolonger son engagement vers la biodiversité. Ce plan, établi à l'échelle du territoire, a pour but la diversification des paysages en favorisant la biodiversité, tout en assurant une qualité d'usage et une gestion des coûts optimisée. Il s'agit de réaliser le bon entretien au bon endroit.

Les espaces verts de Caudan représentent actuellement 137 ha à entretenir :

- Plus de 1 300 arbres hors bosquets et bois
- 18,5 km de chemins
- 3 ha de massifs à entretenir
- 31 ha de surfaces enherbées à entretenir
- 7,2 km de haies
- 53 ha de boisement
- 21 ha d'espaces agricoles communaux
- 3 ha de surfaces sportives dont 80% pour les terrains de foot
- 21 ha de surfaces minérales classées imperméables (73%), semi-perméables (26%) et perméables (1%)

Le plan de gestion différenciée a donc été établi selon une classification des espaces :

- **Espaces sportifs** : espaces à la végétation très soignée permettant une pratique sportive.
Les lieux : terrains sportifs (foot, tennis, terrain de boules...).
Fréquence d'entretien 🌸🌸🌸🌸🌸
- **Espaces jardinés** : espaces à la végétation très soignée, la palette horticole est mise à l'honneur.
Les lieux : promenade dans les lieux historiques (centre-ville), espace vert « vitrine », accompagnement de certains bâtiments communaux (mairie, bibliothèque...), cimetière, etc.
Fréquence d'entretien 🌸🌸🌸🌸🌸
- **Espaces urbains** : espaces où la végétation soignée alterne avec une végétation plus libre. Les herbes spontanées sont tolérées et l'intervention humaine est perceptible avec une intensité modérée.
Les lieux : promenade aire de jeux, parc de quartiers, accompagnement de bâtiments communaux ou d'habitat.
Fréquence d'entretien 🌸🌸🌸🌸🌸
- **Espaces de transition** : espaces où la végétation est libre. Espaces naturels où l'intervention humaine est légèrement perceptible.
Les lieux : promenade, liaison écologique.
Fréquence d'entretien 🌸🌸🌸🌸🌸
- **Espaces naturels** : espaces où la végétation est libre, bucolique champêtre, au naturel... Dans ces lieux, la végétation spontanée et les essences locales sont favorisées.
Les lieux : promenade, détente, sport, observation de la nature
Fréquence d'entretien 🌸🌸🌸🌸🌸

Il est préférable de ne pas marcher dans les zones non tondues, afin de préserver la biodiversité des lieux. De même, pour éviter à votre chien une exposition aux tiques, privilégiez la promenade en laisse dans les espaces non fauchés, ou dotez votre animal d'une protection contre les tiques.

Ensemble, gardons notre ville propre

Malgré les différents rappels, nous constatons régulièrement la présence de crottes de chiens sur nos trottoirs, dans les espaces de jeux pour enfants ou sur les chemins de promenade de la ville.

Même si, paraît-il, cela porte bonheur si on y met le pied gauche, avoir les chaussures souillées en rentrant d'une balade est on ne peut plus désagréable. Sans oublier les mauvaises odeurs, les risques de glissades pour les enfants jouant sur les aires de jeux, l'obligation de slalomer en poussette ou en fauteuil roulant... Quant aux agents du service des espaces verts, ils sont quotidiennement exposés à ces indécrottes lors de l'entretien des pelouses ou autres massifs fleuris.

Il convient donc de rappeler que tout propriétaire d'un chien est tenu de ramasser les excréments de son animal, en se munissant d'un sac pour procéder à ce ramassage.

La propreté de notre commune repose avant tout sur le comportement responsable de chacun.

Sois un pote,
ramasse
ma crotte !



Label "Villes et villages fleuris" : Caudan confirme sa 4ème fleur !



Accueilli par Fabrice VELY, Maire, les élus et les agents du service environnement, le jury national (Daniel LEVEL, Kevin BEURLAT, Francis GRANDJEAN et David RICHARD) ont visité Caudan le 4 juillet 2023 afin de découvrir les réalisations nouvelles en termes de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie.

Le jury national des « Villes et Villages Fleuris » vient de nouveau de récompenser la Ville de Caudan par son label « 4 Fleurs ».

Les 4 fleurs, plus haut niveau du label, sont une exigence d'excellence au quotidien. Leur obtention en 2016 venait récompenser la qualité paysagère, le fleurissement et l'entretien des espaces verts et naturels de la commune. Leur renouvellement, en 2019 puis en 2023, témoigne d'une reconnaissance du travail réalisé par les élus et les services pour offrir un cadre de vie agréable tout en agissant pour la transition écologique.

Ce label est un atout indéniable pour l'attractivité et le dynamisme de Caudan qui peut s'affirmer comme commune verte de l'agglomération Lorientaise.

Affaires scolaires & transports

Rentrée scolaire 2023-2024

Les effectifs sont en hausse pour cette nouvelle rentrée scolaire, traduisant le dynamisme de la commune. Plus de 1000 élèves sont scolarisés cette année à Caudan et une 9^{ème} classe a ouvert à l'école élémentaire Jules Verne. Nous pouvons nous féliciter de la bonne coordination entre l'inspectrice de l'éducation nationale, la commune et l'équipe enseignante qui a contribué à cette ouverture de classe. La rentrée des écoles publiques Jules Verne et Claude Debussy s'est effectuée dans des locaux rénovés, avec en point d'orgue la rénovation énergétique qui s'est achevée cet été.

Le groupe Saint-Joseph a, quant à lui, pris possession d'un nouveau bâtiment et a accueilli une nouvelle classe ULIS (Unité localisée d'inclusion scolaire), dispositif qui existait déjà à l'école Jules Verne. A noter également l'ouverture d'une nouvelle classe de 4^{ème} au collège Saint-Joseph.



Effectifs - Rentrée scolaire 2023-2024

| Ecoles publiques | Effectifs | Ecoles privées | Effectifs |
|---------------------|------------|--------------------------|------------|
| Mat. Claude Debussy | 106 | Maternelle St-Joseph | 148 |
| Prim. Jules Verne | 215 | Prim. St-Joseph Ste-Anne | 258 |
| Total | 321 | Total | 406 |
| | | Collège St-Joseph | 307 |
| TOTAL | | 1034 | |

A noter également qu'une trentaine d'élèves caudanais fréquentent le collège public Henri Wallon à Lanester

Enfance & Jeunesse

Relais petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal a fêté ses 20 ans en juin, réunissant assistantes maternelles, parents et enfants. Environ 150 personnes ont pu profiter de moment festif avec une expo photos, la présence d'une ferme itinérante et les glaces à la ferme « Kastell Glace ».

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes à domicile ou en Maison d'Assistants Maternelles (MAM) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants.

Katia Barichella et Anouck Thomas vous accueillent dans ce lieu d'informations, de rencontres et d'échanges.

Pour les familles : le relais peut communiquer la liste des assistantes maternelles, accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil puis dans les démarches administratives en tant que parent employeur.

Le RPE, en partenariat avec le Centre d'accès aux droits du nord Morbihan, propose une **réunion d'informations juridiques** animée par un juriste sur le thème de la régularisation du contrat.

Mardi 28 novembre de 20h à 22h à la salle des fêtes de la mairie, place Louis Le Léanec.

Sur inscription auprès du RPE.

Pour les assistantes maternelles : le relais est un lieu d'information et de professionnalisation : ceci à travers des



entretiens individuels, des temps d'accueil collectifs partagés avec les enfants, des réunions à thème, des propositions de formation continue, de sorties ou de moments festifs.

Cette année, les animatrices du Relais organiseront des **soirées d'échange** à destination des professionnels.

La première aura lieu le **lundi 27 novembre de 19h30 à 21h30** à la Maison de la Petite Enfance, sur le thème du projet d'accueil.

Accueil du public :

Permanences sans rendez-vous : le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Accueil sur rendez-vous : ■ lundi et vendredi de 9h à 12h

■ lundi et jeudi de 13h30 à 17h30

Accueil en mairie de Cléguer ou au Point I de Pont-Scorff sur rendez-vous.

Le RPE est intercommunal avec les communes de Pont-Scorff et Cléguer. Les locaux se situent à la maison de la petite enfance, rue de Kergoff à Caudan. Tél : 02 97 80 50 14 ou rpe@caudan.fr

Lieu d'accueil enfants-parents "L'îlot trésor"



Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « l'îlot Trésor » de Caudan est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux entre parents et enfants (0 à 4 ans). Les futurs parents y sont

également les bienvenus. Une parenthèse dans le quotidien dans un lieu convivial...

Dans un cadre bienveillant et sécurisant, votre enfant pourra, à vos côtés, explorer les espaces de jeux qui lui sont proposés. Deux accueillantes sont présentes, disponibles et à l'écoute des familles, dans un esprit d'accompagnement, afin de favoriser les échanges.

Le LAEP est ouvert tous les lundis de 9h45 à 12h, y compris le 1^{er} lundi des petites vacances scolaires et le mois de juillet. Aucune inscription n'est nécessaire, on vient et on repart quand on veut, l'accès est totalement gratuit et confidentiel.

Pour plus d'informations : Maison de la petite enfance
Rue de Kergoff à Caudan. Tél : 02 97 80 50 14.

Le multi-accueil fourmille de projets !



Fête de l'été

A l'occasion de la Fête de l'été, l'ensemble de l'équipe du multi accueil a reçu les enfants et leurs familles le 30 juin dernier au sein de la maison de l'enfance. Autour de stands classiques, de jeux dédiés aux parents et d'un buffet participatif (merci aux parents d'y avoir largement contribué), tous ont pu profiter d'une fin d'après-midi conviviale.

Atelier musique

Dans le cadre de la promotion du lien intergénérationnel, deux ateliers enfants/grands-parents autour de la musique sont

proposés sur inscription au multi accueil :

- Mardi 14 novembre
- Mardi 12 décembre

De 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15

Accompagnement en santé environnement

Depuis le début de l'année 2023, le multi accueil, dans le cadre d'un appel à projet de la CAF et l'ARS Bretagne, bénéficie d'un accompagnement en santé environnement. Après la

réalisation d'une phase diagnostic, l'accompagnement collectif (11 structures en Bretagne ont été retenues) puis individuel se met en place. La mise en œuvre des propositions d'actions est en cours dans de nombreux domaines tels que : l'usage du « réutilisable », limitation du plastique (biberons en verre), distribution de l'eau du robinet, réflexion sur tous les produits utilisés auprès des enfants (crème solaire, crème de change, lessive...).

En fin d'année, l'ensemble des multi accueils rédigeront des fiches de bonnes pratiques/actions en santé environnementale à destination de toutes les crèches bretonnes.



Accueil de loisirs : un bilan d'été très satisfaisant

L'ALSH a accueilli cet été les enfants de 3 à 11 ans pour de multiples activités, avec une fréquentation très satisfaisante : entre 85 et 150 enfants par jour en juillet et de 50 à 95 enfants par jour en août. Quant aux camps, ils ont affiché complet avec 24 enfants par séjour.

En juillet, deux camps étaient organisés au camping Ty Nenez à Pont-Scorff, en lien avec les Terres de Nataé (ancien zoo de Pont-Scorff). Les enfants ont pu profiter de la piscine, la vie sur le camp, ainsi que des ateliers pédagogiques et la visite des Terres de Nataé.

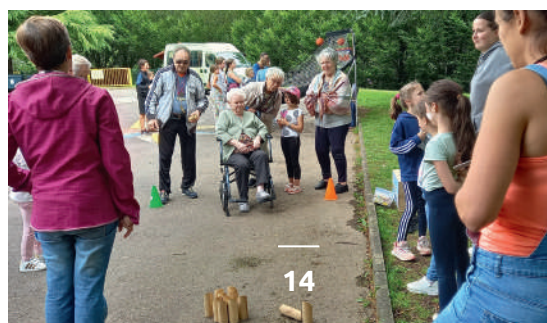
En août, un groupe s'est rendu au camping à Clohars-Carnoët pour profiter, entre autres, de la plage et d'une activité catamaran.

Malgré une météo parfois capricieuse, la majorité des sorties de juillet a pu avoir lieu : Dame Nature, accrobranche, Kingoland...

Une kermesse a également été organisée, avec la présence de quelques résidents de l'EHPAD de Ti Aieul.

Le mois d'août a bénéficié d'une météo plus clémente, ce qui a permis le maintien de toutes les sorties : Mayaparc, La Balade du Père Nicolas, parc de Branféré, sorties à la plage, Aven Parc. Un spectacle pour les plus petits et une boum pour tous sont venus clôturer les vacances.

Tout l'été, grâce à l'équipe en cuisine, les enfants ont bénéficié de différents menus à thème, en lien avec les animations proposées (Espagne, Chine...). Des soirées repas/veillée leur ont également été proposées.



Retour sur l'été à l'Espace jeunes



Pendant la période estivale 2023, 140 jeunes ont fréquenté l'espace jeunes, avec une moyenne de 30 jeunes par jour. Malgré une météo capricieuse, une quarantaine d'activités différentes ont pu être proposées chaque mois. Parmi celles-ci : une journée à Cobac Parc, une journée paralympiques (en lien avec le projet handicap mis en place depuis un

an), des activités inter-espaces jeunes, un stage graff sur transformateur électrique, du bricolage avec des palettes, du golf et bien d'autres !

Trois séjours sous tentes ont également été proposés à Quiberon, Berné et Locmariaquer. Tous les trois complets, ils ont permis à 60 jeunes de découvrir ou approfondir la joie de la collectivité en camping : activités, jeux, mais aussi vaisselle, cuisine...

Marion, Damien et Kenza (stage), les trois directeurs, ont pu faire entièrement confiance aux animateurs pour remplir leur mission : faire passer de très bons moments aux jeunes, et en toute sécurité.



**NOU
VEAU**

Le coin des devoirs

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, l'espace jeunes de Caudan vous propose une aide aux devoirs. Chaque enfant peut travailler individuellement, au calme pour faire ses exercices, répéter ses leçons avec la possibilité d'être aidé par un animateur s'il en a besoin.

Le coin des devoirs permet l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par les professeurs sur un temps dédié, en dehors des heures de classe avec la mise à disposition d'outils pratiques.

Deux créneaux sont proposés : le mercredi de 12h30 à 18h00 et le vendredi de 15h30 à 19h00.

Infos pratiques :

A disposition : salle multimédia, grandes tables, imprimante/photocopieur, petit matériel de papeterie...

Possibilité de manger sur place (apporter son repas).

Tarif : adhésion carte accès libre, 7€ à l'année (8€ pour les extérieurs).

Contact-infos : servicejeunesse@caudan.fr / 07 64 01 18 50 ou 02 97 80 59 28

Dispositif argent de poche

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune de Caudan a proposé aux jeunes âgés de 16 à 17 ans d'effectuer des missions au sein d'un service de la collectivité ou d'une association caudanaise.

17 jeunes ont donc participé à ce dispositif dans 9 services et associations de la commune comme les EHPAD, le service enfance jeunesse, Caudan Sport, la mairie ou encore la médiathèque.

Ils ont pu découvrir un métier, une activité, toujours encadrés par un référent adulte. En contrepartie, ils ont été rémunérés 5€ de l'heure, soit 75€ la semaine pour 5 missions de 3h sur le même service. Ces missions permettent aux jeunes de se procurer un peu d'argent de poche mais aussi de découvrir le milieu professionnel auquel ils vont être confrontés prochainement. Ce dispositif argent de poche sera renouvelé en 2024 sur



les vacances scolaires du printemps et d'été. Pour candidater, il suffit de prendre contact avec Damien Dupuy, responsable du service enfance jeunesse, courant février.

Damien Dupuy : 06 15 06 31 18 ou enfancejeunesse@caudan.fr



L'outil en main : réunion publique

Une **réunion publique** aura lieu le **lundi 13 novembre à 18h00** à la salle des fêtes de la mairie afin de présenter le projet « L'outil en main » aux futurs bénévoles.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, nous avons besoin de vous pour faire aboutir ce beau projet !

Pour rappel, l'idée est de proposer divers ateliers aux jeunes dès 9 ans pour les initier aux métiers manuels, avec de vrais outils, encadrés par des bénévoles, gens de métiers ou passionnés qui ont à cœur de partager leur savoir-faire.



Retour en images sur les animations estivales



Caudan fête son 13 juillet



Pardon du Trescouët
Dimanche 6 août 2023



Pardon du Nelhouët
Dimanche 27 août 2023



Fête de Pont-Youan Restendrezen
Samedi 2 septembre 2023



Course cycliste pro féminine « Classic Lorient Agglomération » :
Passage des cyclistes à Caudan le samedi 2 septembre 2023



1^{ère} édition de la course de caisses à savon – Dimanche 10 septembre 2023

Zoom sur... La pétanque caudanaise



« La Pétanque Caudanaise » a été créée le 1^{er} janvier 1980 par Marc Lamour, qui fut le premier président du club, ensuite remplacé par Louis Charpentier, puis Georges Brohan et enfin Christian Guigo, actuel président. L'association compte actuellement 35 adhérents dont 4 femmes.

Il s'agit d'un club loisirs. Les joueurs de tous niveaux s'adonnent à la pétanque pour le plaisir avant tout, dans la convivialité et le respect. Toutes les personnes (hommes et femmes) désireuses de jouer à la pétanque en toute convivialité et dans l'esprit du loisir sont les bienvenues, aussi bien les débutants que les joueurs occasionnels. Rendez-vous pour jouer le mercredi et le samedi à 14h.

Les activités du club :

- Organisation de plusieurs concours réservés aux adhérents
- Challenge 1 mercredi sur 5
- Un concours tête à tête
- Une journée pétanque avec 4 concours et repas le midi

Caudan vous accueille

L'association « Caudan vous accueille » a fait sa rentrée le 5 septembre dernier à l'Espace Jean Rostand.



Parmi les 21 activités que propose l'association, des places sont encore disponibles pour les suivantes : cercle de lecture, dictée, gymnastique, initiation à l'informatique, jeux de cartes, marche, peinture sur porcelaine, scrabble, sophrologie, yoga, Taï Chi et généalogie.



Robert Le Rhun,
président de l'association

Les inscriptions sont possibles chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h au siège de l'association (Espace Jean Rostand, 19 rue des chênes à Caudan). Plus d'informations au 02 97 05 68 26 ou par mail à caudan-accueil@orange.fr
Site web : <https://caudan-vous-accueille.my.canva.site>

Agenda



- **Vendredi 20/10/2023**
Loto - Amicale cycliste - Salle des fêtes Kergoff
- **Samedi 21/10**
Loto - La Voix de Noah - Salle des fêtes Kergoff
- **Vendredi 3/11**
Loto - Caudan Sport - Salle des fêtes Kergoff
- **Samedi 4/11**
Assemblée générale - Boule bretonne caudanaise
Salle Speicher
- **Vendredi 10 au dimanche 12/11**
Tournoi de billard - ASPTT Billard - Salle des fêtes Kergoff
- **Samedi 11/11**
Cérémonie du 11 novembre - Municipalité et Comité d'entente des associations patriotiques de Caudan (UFAC et UNC-AFN) - Cérémonie au monument aux morts
- **Samedi 18/11**
Dîner spectacle - Association des familles des enfants de Kergadaud (AFEK) - Salle des fêtes Kergoff
- **Dimanche 19/11**
Troc et puces - APEL Saint Joseph - Salle des fêtes Kergoff
- **Vendredi 24/11**
Loto - Caudan Basket - Salle des fêtes Kergoff
- **Samedi 25/11**
Repas - Caudan vous accueille - Salle des fêtes Kergoff
- **Dimanche 26/11**
Assemblée générale - Cyclo randonneurs
Salle des fêtes mairie
- **Samedi 2/12**
Bourse - Breizh Caps 56 - Salle Speicher
- **Dimanche 3/12**
Bal - Club de l'amitié - Salle des fêtes Kergoff
- **Vendredi 8 au dimanche 10/12**
Téléthon 2023
- **Dimanche 17/12**
Assemblée générale - Amicale cycliste - Salle Glenmor
- **Samedi 6/01/2024**
Assemblée générale - Breizh Caps 56 - Salle Speicher
- **Dimanche 7/01**
Assemblée générale - Rando Amitié Loisirs - Salle Glenmor
- **Lundi 15/01**
Vœux de la Municipalité - Salle des fêtes Kergoff
- **Samedi 20/01**
Assemblée générale - Pont Youan-Restendrezen
Salle Speicher
- **Samedi 20/01**
Assemblée générale - Pétanque caudanaise - Salle Glenmor
- **Dimanche 21/01**
Journée gonflée à bloc/structures gonflables
APEL Saint Joseph - Salle des fêtes Kergoff
- **Vendredi 26/01**
Assemblée générale - Jardins familiaux - Salle Speicher
- **Samedi 27/01**
Loto - Comité de jumelage - Salle des fêtes Kergoff
- **Dimanche 28/01**
Concert de la paroisse - Salle des fêtes Mairie

Vie sociale

Un nouveau visage au CCAS

Vicky Martinon, 23 ans, a intégré l'équipe du CCAS de Caudan le 4 septembre dernier.

Etudiante à l'UBS à Lorient, elle effectue son master 2 « intervention et développement social » en alternance au CCAS jusqu'au 2 juillet 2024. Elle participe aux actions collectives (colis et repas des aînés, semaine bleue), est également en charge de la banque alimentaire et contribue à l'accueil physique et téléphonique du service.

La commune contribue ainsi, aux côtés de l'Université de Bretagne Sud, à la formation des futurs cadres de l'action sociale.



Audrey Rault, Pauline Dagorn, directrice du CCAS, Vicky Martinon

Semaine Bleue 2023

Du 2 au 8 octobre, le CCAS de Caudan a participé à la Semaine bleue, sur le thème national « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

Avec ses partenaires (EHPAD, écoles, collège, associations, médiathèque...) le CCAS a proposé aux seniors une semaine riche en activités : partage d'expérience, loto intergénérationnel, promenade au vallon de Kergoff et lâcher de pigeons, médiation animale, initiation au chant et à la musique, atelier danse bretonne, goûter intergénérationnel, forum Bien Vivre, projection de film etc.



La Lorientaise

Une nouvelle édition de la course « La Lorientaise » avait lieu dimanche 8 octobre dans les rues de Lorient, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Parmi les 9 000 femmes engagées, une équipe composée de Caudanaises de toutes générations avait fait le déplacement pour cette course solidaire.

État Civil

+ NAISSANCES du 11 mars 2023 au 12 septembre 2023

| | | | | | |
|-------------|---------------------------|---------------|--------------------|---------------|------------------------|
| Le 11 mars | Lilio LE MERDY | Le 31 mai | Timéo KERÉVEUR | Le 31 juillet | Nora EVANNO |
| Le 12 mars | Naëlle DAUVERS LE DOUSSAL | Le 4 juin | Sohane DERRIEN | Le 5 août | Naël THAMI |
| Le 16 mars | Marianne MORVAN | Le 10 juin | Luciana GANNE | Le 17 août | Carla DUHAIN |
| Le 29 mars | Marceau LE MARRE | Le 10 juin | Katell NAVARRE | Le 22 août | Ilham CHARANI |
| Le 30 mars | Lana ALBERT KIEN | Le 14 juin | Roxane SCHERB | Le 24 août | Romy JACQUES |
| Le 7 avril | Ewen BLEUSE | Le 14 juin | Élie NOBLET | Le 26 août | Côme GUILLEMOT |
| Le 18 avril | Andréa LE CALLOCH | Le 16 juin | Jade HENRY | Le 7 sept. | Mattéo LIMOGES |
| Le 22 avril | Ahlas DEMIR | Le 19 juin | Romy DARROUX | Le 7 sept. | Anéhya NASSURI |
| Le 15 mai | Pacôme STÉPHAN | Le 12 juillet | Hortense BELLAMLIH | Le 11 sept. | Enora TRÉQUESSER |
| Le 25 mai | Ethan LE DIGABEL | Le 27 juillet | Alba ALLAIN | Le 12 sept. | Kaïna ABDALLAH OUSSENI |

+ MARIAGE du 10 juin 2023 au 16 septembre 2023

| | | | |
|------------|--|-----------------|---------------------------------------|
| Le 10 juin | Anthony ANDRÉ et Anne-Laure JEGOUSSE | Le 12 août | Seyni LEYE et Francine SIGRIST |
| Le 5 août | Jean-Louis LE PALLEC et Amélie LE JUGE | Le 19 août | Philippe LE DERF et Catherine MAHOT |
| Le 11 août | Jérémy HEREUS et Viola GOUJON | Le 16 septembre | Antoine LE VANNIER et Amandine GESREL |

+ DÉCÈS du 18 mars 2023 au 22 septembre 2023

| | | | |
|--------------------------|---|---------------|--|
| Le 1 ^{er} avril | Emile STANGUENNEC - 93 ans | Le 29 juin | Thi Hai NGUYEN Vve DO HUU HONG dit BEAUGE - 94 ans |
| Le 6 avril | Alain JOANNO - 69 ans | Le 29 juin | Jean-Pierre LARBOULETTE - 78 ans |
| Le 11 avril | Alphonsine LIDEC Vve TANGUY - 97 ans | Le 3 juillet | Jeannine COLOMBER Vve LE GUENNEC - 93 ans |
| Le 13 avril | Albert CORDROCH - 83 ans | Le 4 juillet | Huguette RIO - 81 ans |
| Le 13 avril | Paulette LUCAS Vve LE LOËR - 82 ans | Le 5 juillet | René FLÉGEAU - 83 ans |
| Le 15 avril | Anne VIAUD Vve NICOL - 61 ans | Le 6 juillet | Joseph GUILLOUX - 74 ans |
| Le 15 avril | Urbain ROBET - 98 ans | Le 9 juillet | Amélie LE DOUSSAL Vve LUCAS - 95 ans |
| Le 17 avril | Simone CHALIER Vve PIERROT - 91 ans | Le 13 juillet | Roger LE COR - 88 ans |
| Le 21 avril | Odette AVRY Ep. KERBELLEC - 85 ans | Le 31 juillet | Joël LE GUEN - 79 ans |
| Le 22 avril | Armand QUILLÉVÉRÉ - 59 ans | Le 4 août | Guy LE BLÉVEC - 86 ans |
| Le 2 mai | Annick DOUJET Vve LE SAGER - 84 ans | Le 6 août | Marie EVAIN Vve TAMIC - 85 ans |
| Le 9 mai | Anne LE NY Ep. LE GRAND - 88 ans | Le 8 août | Claude LE BOLAY - 80 ans |
| Le 16 mai | Thérèse LE NADANT Vve FURIC - 89 ans | Le 8 août | Marthe LOISEL - 85 ans |
| Le 18 mai | Suzanne JAN - Vve BARDOUIL - 95 ans | Le 11 août | Yvette GAGNE Vve DUGAY - 84 ans |
| Le 22 mai | Micheline MONNOT Vve LE GUIGNER - 93 ans | Le 13 août | Lucien LE VILAIN - 90 ans |
| Le 22 mai | Marie KERHERVÉ Ep. MÉRIAU - 86 ans | Le 21 août | Pierre-Yves LE NAHÉNEC - 73 ans |
| Le 25 mai | Aubin CARRÉ - 94 ans | Le 28 août | Jacques ROUSSET - 85 ans |
| Le 25 mai | Monique HUIBAN Vve GAUTIER - 92 ans | Le 30 août | Pierre DAVENEL - 102 ans |
| Le 27 mai | Joseph LE PRIOL - 100 ans | Le 2 sept. | Gilbert LE STUNFF - 72 ans |
| Le 2 juin | Christian PINGEOT - 71 ans | Le 3 sept. | Marie PENVERNE Vve DIAUDIC - 92 ans |
| Le 3 juin | Jacqueline LAPORTE Vve RANSY - 87 ans | Le 4 sept. | Jean BELLEC - 73 ans |
| Le 4 juin | Marie LE NÉDÉLEC Vve STREIBELEIN - 95 ans | Le 6 sept. | Jean-Claude FOURNIER - 59 ans |
| Le 7 juin | Bernard MORCET - 85 ans | Le 12 sept. | Joséphine LE GOFF Vve LE BÉGUEC - 90 ans |
| Le 11 juin | Robert DUCRO - 87 ans | Le 16 sept. | Françoise JACQUEMINET Vve COLMARD - 89 ans |
| Le 15 juin | Marie LE TENDRE Vve MÉRIAN - 92 ans | Le 17 sept. | Marthe QUENEUTTE - Vve LORTHOIS - 101 ans |
| Le 16 juin | Marie ADRAS Vve LE GULUDEC - 81 ans | Le 18 sept. | Lucienne LE GOUIC ép. LE GOUIC - 87 ans |
| Le 18 juin | Odette FOULGOC Vve LE CARRER - 93 ans | Le 20 sept. | Louis LE GRAND - 95 ans |
| Le 25 juin | Simone LE RAY Vve RAUDE - 81 ans | Le 22 sept. | Gilberte MOCART - 73 ans |
| Le 28 juin | Michel PRADE - 80 ans | | |

Nouveaux points de services postaux

Depuis le 12 septembre dernier, la commune de Caudan dispose d'une nouvelle offre de service postal.

En effet, la fermeture définitive du bureau de poste début septembre a entraîné la création d'un nouveau dispositif complémentaire : une agence postale communale au sein de la mairie et un relais postal au Tabac-presse situé dans le bourg.

La Poste Agence Communale accueille le public à la mairie de Caudan et propose l'essentiel des services postaux sur une amplitude de 15 heures/semaine.

- Affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés
- Vente d'enveloppes et emballages « prêt-à-envoyer »
- Retrait et dépôt des envois postaux, colis et recommandés compris
- Retrait et versement d'espèces sur le compte courant du titulaire (jusqu'à 500 euros par semaine),
- Consultation via une tablette tactile des services en ligne de La Poste, des services publics et municipaux

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h

La Poste Relais a pris place au Tabac Presse situé au 4 rue de la Libération et propose, sur une amplitude horaire de 67 heures/semaine, différents services :

- L'achat de timbres, d'enveloppes et de « prêts-à-poster », d'emballages Colissimo

- L'affranchissement et l'expédition de lettres, colis et recommandés

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 6h30 à 12h45 et de 14h00 à 19h15
Le samedi de 8h00 à 12h45 et de 14h30 à 19h15

Transfert, courant novembre, du Tabac-Pressé de la rue de la Libération à la place Louis Le Léannec dans le nouveau Bar-Tabac-Pressé-Relais Poste (anciennement le Saint-Pat).



De gauche à droite : Patrick Collet, directeur général des services à la mairie de Caudan, Fabrice Vély, Maire de Caudan, Emmanuelle Simon, agent en charge de l'agence postale communale, Cyndie et Stéphane Gaugain, du tabac-pressé rue de la Libération.

Communication
Culture

Évènementiel

Médiathèque

La médiathèque de Caudan en quelques chiffres :

- Une collection de plus de 31 000 documents
- Une carte unique permettant d'accéder à plus de 100 000 documents dans les cinq médiathèques qui constituent le réseau Calliopé (Cléguer, Gestel, Pont-Scorff, Quéven et Caudan).
- La gratuité pour tous les jeunes jusqu'à leurs 18 ans
- La gratuité pour les étudiants de l'UBS
- La possibilité d'accéder à de la VOD via le portail Calliopé avec 4 films par adhérent et par mois
- L'accès à 7 postes internet et bureautique

La médiathèque de Caudan, c'est aussi un espace de 45 m² dédié exclusivement aux mangas.



La mangathèque fêtera son premier anniversaire en décembre 2023. Le succès de cet espace se traduit par le prêt de plus de 7 000 mangas depuis le début de l'année. La collection de mangas composée de 1 206 mangas s'enrichit par des acquisitions régulières.

Médiathèque municipale

Rue de Preist - 56580 CAUDAN

Tél : 02 97 80 50 55 / Mail : contact@mediatheque-caudan.fr
Horaires : Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h et 14h-18h / Jeudi : 10h-12h / Vendredi : 14h-18h / Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Réception des nouveaux Caudanais

Les nouveaux habitants de Caudan sont conviés le **vendredi 10 novembre à 18h30** à la salle des fêtes de la mairie pour une rencontre avec le maire, Fabrice Vély, les adjoints et les conseillers municipaux.

L'occasion de découvrir un peu plus la ville, ses atouts, les services proposés, les projets en cours et à venir...

Vous vous êtes récemment installé sur la commune et vous souhaitez participer à ce moment d'échange avec vos élus ? Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@caudan.fr jusqu'au 25 octobre 2023.



La majorité



Il y a les projets que la Commune conduit directement comme le réaménagement de la mairie et de ses abords ou ceux portés par nos partenaires (élargissement de la RD769 par le département, extension des zones d'activités par Lorient Agglomération, présence postale sur la commune avec La Poste...).

Pour les projets portés par nos partenaires, la question de l'intérêt de la Commune se pose avec la recherche de bénéfices pour les habitants. Malgré un intérêt général indéniable, un projet peut présenter des inconvénients pour les riverains. Il revient à la municipalité de réduire ces inconvénients autant que possible mais aussi d'en profiter pour créer du positif pour les Caudanais. C'est dans la coopération avec le porteur de projet que les avancées sont obtenues. L'opposition de principe, idéologique, sans proposition alternative n'empêchera pas ces projets d'intérêt supracommunal de se mener mais nous priverait de toute amélioration au profit des riverains.

L'élargissement de la RD769, reconnu d'utilité publique depuis 2019, est l'occasion d'améliorer les traversées locales de cet axe vieux de 45 ans. La municipalité a obtenu la sécurisation du passage de Kergoal et du pont de la rue Saint-Joseph avec des voies mixtes piétonne et cyclable connectées au réseau existant ou à venir. Un passage pédestre sous chaussée sera créé entre le bois de Pont-Youan et Kerantro. L'accès au moulin de Kerustantin sera sécurisé. Des dispositifs anti-bruit seront construits pour limiter les nuisances sonores déjà existantes. Tous ces progrès ont été obtenus grâce à une bonne coopération

entre la commune et le département. Cela doit se poursuivre sur la question de la limitation de la vitesse à 90 km/h.

L'extension de la zone de Kerpont est une autre illustration de ce principe de coopération. Nous savons que nos zones d'activités manquent d'itinéraires piétons et cyclables sécurisés. Le projet financé par Lorient Agglomération intègre l'enjeu des mobilités douces et de l'intégration paysagère. Les riverains profiteront de ces améliorations. Par ailleurs, Caudan touchera un supplément de fiscalité généré par les entreprises qui s'y installeront. Bien d'autres communes nous envient.

Autre exemple avec la présence postale sur Caudan qui a évolué depuis début septembre. En complémentarité, mairie et Tabac-Presses offrent de nouveaux services aux Caudanais. Le statu quo prôné par les opposants à cette évolution n'était pas souhaitable. A contrario, le mouvement opéré produit déjà ses effets bénéfiques comme le reconnaissent les usagers de ces deux structures.

La reconstruction/déconstruction de la mairie est un exemple supplémentaire que l'innovation dans la gestion communale nous permet de porter haut nos ambitions pour Caudan sans renoncer à la nécessaire rigueur financière ou à la modestie des projets.

La préparation de Caudan aux enjeux futurs exige donc de l'agilité sans méconnaître la force de son histoire.

Les élus du groupe Vivons Caudan

La minorité

ROUTE A 4 VOIES ET A 110 KM/H, EXTENSION DE KERPONT, AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE : BEAUCOUP DE PREOCCUPATIONS A L'AGENDA COMMUNAL !

D'abord le lancement des travaux du doublement de la voie Lorient Roscoff : 3,8 kilomètres entre le rond point du Moustoir et Kergoal. Le calendrier est précis : construction de l'échangeur de Restendren et de la « bretelle » de Kergoal débutant en avril 2024, et doublement de la route pour une mise en service complète fin 2028. Nous avons souvent dit combien nous regrettons cette décision départementale, projet archaïque, détruisant 18,5 hectares et portant gravement atteinte à la biodiversité. Notre inquiétude est renforcée par la confirmation que la vitesse maximum serait portée à 110 km/h, c'est-à-dire génératrice d'un bruit très sensiblement supérieur à la situation actuelle, que les merlons prévus seront loin de pouvoir supprimer.

Nous déplorons vivement l'attitude de la majorité municipale sur ce dossier qu'elle a totalement approuvé en faisant fi des préoccupations des habitants, alors qu'elle aurait du, selon nous, proposer des solutions alternatives, qui existent, pour la sécurisation de cette voie routière. Nous continuerons, pour notre part, à demander avec force la mise en place d'un Comité de suivi associant les habitants, même pas prévu à ce jour !

Nous regrettons aussi l'approbation sans nuance, par la commune, du projet d'extension de la ZAC de Kerpont Est sur 38 hectares, qui fait l'objet d'une pseudo consultation, puisque toutes les décisions sont déjà prises. Là encore, on minimise la

crise climatique actuelle et on entame un peu plus notre capacité de résilience territoriale alimentaire déjà faible en artificialisant et condamnant ces terres nourricières. Et on « oublie » les inconvénients futurs pour les riverains !

Enfin, troisième préoccupation, la décision « d'aménagement du cœur de ville » prise en Conseil Municipal le 6 septembre, étape importante sur ce dossier majeur, votée malgré notre avis négatif. La décision de détruire l'actuelle mairie, prise sans débat préalable du Conseil, est selon nous une erreur. Nous avons proposé de laisser, au concours d'architecte qui va être organisé, libre place à la créativité et à l'imagination, qui aurait pu aboutir à une solution mixte, neuf et ancien, sauvegardant une partie du patrimoine communal. Nous attendions également, dans la « description des missions » confiées au futur « assistant à ouvrage » choisi, bien davantage d'exigences, notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'urgence climatique, de l'impératif d'une végétalisation importante et adaptée, de la sobriété et de la modestie nécessaires.

On ne peut plus, aujourd'hui, s'en tenir à des notions aussi vagues ou contestées que le « développement durable », le « confort climatique » ou « une forte attente sur le volet énergétique » ! Décidément, on est loin encore dans notre commune, malgré des avancées sur certains dossiers, des nécessités de notre époque.

Pascale Audoin, Deborah Defossez, Jean Michel Evanno

Des changements au conseil municipal



À la suite de deux démissions, pour raisons professionnelles (Gaëlle Le Derf, et Katel Saint Amans), le conseil municipal a validé quelques changements à l'occasion de sa séance du 28 septembre dernier.

Charlotte Caro a ainsi été désignée nouvelle adjointe à la culture-communication-événementiel-citoyenneté. Caudanaise d'adoption depuis une quinzaine d'années,

secrétaire médicale et mère de 3 enfants, elle a été élue pour la première fois lors des dernières élections de 2020 en tant que conseillère municipale. Désignée conseillère municipale déléguée à la citoyenneté en janvier dernier à la suite d'une évolution du bureau municipal, elle est notamment référente du conseil municipal junior et du projet de l'outil en main. Elle prend donc en charge le volet culture-communication et événementiel et intègre cette commission en complément de ses précédentes attributions.

Laure Simon et Philippe Le Hen intègrent le Conseil municipal en tant que nouveaux conseillers municipaux. Laure Simon, sage-femme de profession, participera aux commissions affaires scolaires-transport et culture-communication-événementiel et intègre le conseil d'administration du CCAS. Quant à Philippe Le Hen, dirigeant de bureau d'étude dans le secteur du bâtiment en retraite, il rejoint les commissions travaux-urbanisme-affaires économiques-agriculture et environnement-patrimoine bâti-sécurité.

Recensement de la population 2024 : recrutement d'agents recenseurs

Le recensement de la population sur la commune de Caudan se déroulera **du 18 janvier au 17 février 2024**. Pour réaliser ce travail, la commune recrute des agents recenseurs. Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae) à Monsieur le Maire, place Louis Le Léannec 56850 Caudan ou par messagerie électronique ressources-humaines1@caudan.fr avant le 15 novembre 2023.

Disponibilités demandées pour cette mission :

- Début janvier : quelques jours de travail comportant deux séances de formation obligatoires et la réalisation d'une tournée de reconnaissance.

- Du jeudi 18 janvier jusqu'à la fin de la collecte le 17 février 2024 : disponibilité quotidienne y compris le samedi.
- Large amplitude dans les horaires (possibilité de travailler aux heures des repas, en soirée et le samedi).

L'annonce détaillée est disponible sur le site de la commune www.caudan.fr rubrique « Actualités »

NB : Ne peuvent pas être nommés agents recenseurs les personnes en congé parental, en cessation progressive d'activité, en congé de fin d'activité, les fonctionnaires à temps partiel choisis, les pré-retraites ARPE, les élus de la commune (article L231 du code électoral).



VENEZ RENCONTRER LES ÉLUS

Venez échanger avec les élus de la municipalité sur l'action de la commune, ses réalisations, ses projets et avec éventuellement vos propositions ou suggestions.

Ces rencontres ouvertes à tous les Caudanais auront lieu les samedis 4 et 18 novembre 2023.

▪ Samedi 4 novembre :

- 9h30 : La Montagne du Salut. Rendez-vous à l'intersection Allée de Stuhenn / Allée de Lezevorch
- 11h00 : Bar-restaurant « Chez Letti »

▪ Samedi 18 novembre :

- 9h30 : Kerfléau. Rendez-vous sur le parking de l'ASPTT route des Sternes
- 11h00 : Salle des fêtes de la mairie

Pays de Lorient : Guide Balades Confort

Engagé dans le projet Handicap Innovation Territoire (HIT), Lorient Agglomération a édité un guide comprenant 25 balades accessibles à tous pour découvrir les communes du territoire.



Le guide Balades Confort répertorie 25 balades à réaliser facilement sur le territoire de Lorient Agglomération. Il s'adresse à l'ensemble des habitants et des touristes souhaitant découvrir des idées de promenades accessibles à tous (personnes en situation de handicap, familles, seniors) en bord de mer ou à la campagne.

Un soin particulier a été apporté aux contenus et à la mise en page du guide pour le rendre accessible à tous les publics,

notamment les personnes en situation de handicap (moteur, sensoriels, psychique, cognitif, mental). Il a été pensé, dès l'origine, pour un confort d'usage pour le plus grand nombre dans un souci d'égalité et d'équité.

Pour chacune des balades, plusieurs informations sont détaillées : une description du parcours, une carte renseignant la position des monuments et sites remarquables, des symboles et des icônes compréhensibles qui permettent de connaître le niveau de difficulté du parcours, l'emplacement des parkings, des toilettes et des zones de repos, etc.

Où trouver ce guide ?

Le guide est disponible gratuitement dans les offices de tourisme de Lorient Bretagne Sud Tourisme. Il est également possible de le télécharger sur le site web de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh/a-vivre/tourisme-et-loisirs/randonnees/. Enfin, l'application « Rando Bretagne Sud » donne accès à ces 25 Balades Confort ainsi qu'à 5 parcours supplémentaires.

A Caudan, la promenade autour du vallon de Kergoff est désormais labellisée Balade Confort grâce aux aménagements réalisés par la commune en 2020.

Un atelier réparation de vélos pour la semaine de la mobilité

LORIENT
AGGLOMERATION



La dernière édition de la Semaine de la mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2023.

L'objectif de cette semaine est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche écocitoyenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture comme, par exemple, le vélo.

Accompagnée par Lorient Agglomération, la ville de Caudan a de nouveau participé à cet événement pour sensibiliser les habitants aux transports plus durables et responsables. Claude Le Quellenec, conseiller délégué et référent mobilité, a sollicité le Collectif Syklett pour mettre en place un atelier d'auto-réparation de vélo le 22 septembre dernier sur le parvis de l'église. Se déplacer à vélo c'est très bien, mais pédaler en toute sécurité sur un cycle en bon état de marche, c'est plus sécurisant !

Grâce aux conseils et à l'accompagnement de Simon, plusieurs Caudanais ont réparé eux-mêmes leur vélo quand d'autres cyclistes ont pu réaliser un marquage bicycode pour renforcer la protection de leur bicyclette contre le vol.

Recette de Saison



Pour ce nouveau numéro du Caudan Magazine, l'équipe du restaurant municipal de Caudan vous invite à découvrir deux ingrédients locaux dans une recette qui saura ravir vos papilles tout en vous réchauffant par temps maussade !

Le chou de Lorient est une ancienne variété locale redécouverte depuis peu, de la famille des choux pommés à mi-chemin entre le chou lisse et le chou frisé. Consommé cuit ou en salade, vous le découvrirez tendre, sucré et fondant une fois cuit. Il se marie à merveille avec la saucisse de campagne de Ty Producteurs.



Chou de Lorient et saucisse de campagne

PARTS : 4 | PRÉPARATION : 30 min | CUISSON : 1h 30 | TEMPS TOTAL : 2 h

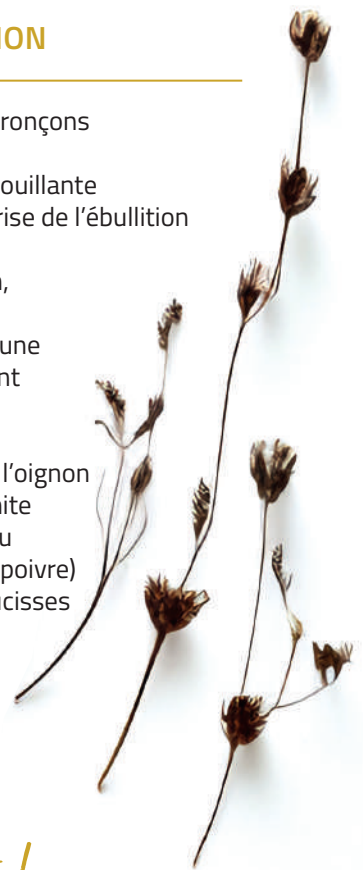
LES INGRÉDIENTS

- 1 chou de Lorient
- 4 saucisses de campagne
- 1 oignon
- 2 carottes
- 25 g de beurre
- Sel et poivre



LES ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Couper le chou en 4, retirer les tronçons et laver les feuilles
- Blanchir les feuilles dans l'eau bouillante pendant 3 minutes après la reprise de l'ébullition
- Égoutter et réserver
- Éplucher les carottes et l'oignon, les émincer finement
- Faire revenir les saucisses dans une cocotte en les retournant pendant 10 minutes
 - Réserver les saucisses
 - Faire revenir les carottes et l'oignon avec du beurre dans la marmite
 - Rajouter les feuilles de chou blanchies assaisonnées (sel, poivre)
 - Mélanger et ajouter les saucisses sur le dessus
 - Mouiller au $\frac{3}{4}$ d'eau ou de bouillon de légumes
 - Couvrir et laisser cuire 1 heure à couvert et à feu doux



Bon appétit !



A VOS FOURNEAUX

Vous aimez cuisiner des recettes savoureuses et vous aimez les partager ?
N'hésitez pas à nous les proposer !
Vous pouvez nous soumettre votre recette par mail à communication@caudan.fr ou la déposer en mairie.
La plus originale paraîtra dans le prochain Caudan Magazine.